

Rapport de Pré-Diagnostic : Retenue colinéaire sur la commune de Val de Dagne



Service Natura 2000
Direction Planification et Transitions
Juin 2024

Introduction

Ce rapport présente les résultats du pré-diagnostic chiroptérologique d'une zone située sur la commune du Val de Dagne, en vue d'un projet de retenue colinéaire. Cette étude a pour but d'identifier les populations de chauves-souris présentes afin d'évaluer l'impact potentiel du projet et de proposer des mesures de conservation adéquates.

Description de la zone d'étude

La zone d'étude est un vallon situé sur la commune du Val de Dagne, caractérisé par la présence d'un ruisseau qui est en eau de manière intermittente. L'emprise de la future retenue colinéaire suivra ce ruisseau. Le paysage est typique des vallons du massif des Corbières, avec une végétation variée, anciennement entretenue par des pratiques pastorales, et ponctué de parcelles de vignes sur les parties basses où le sol est plus profond (cf. figure 1 et 2). Cet habitat est adapté aux conditions locales, souvent chaudes et sèches, et constitue des environnements favorables pour une riche biodiversité, incluant notamment les rapaces et les chauves-souris.

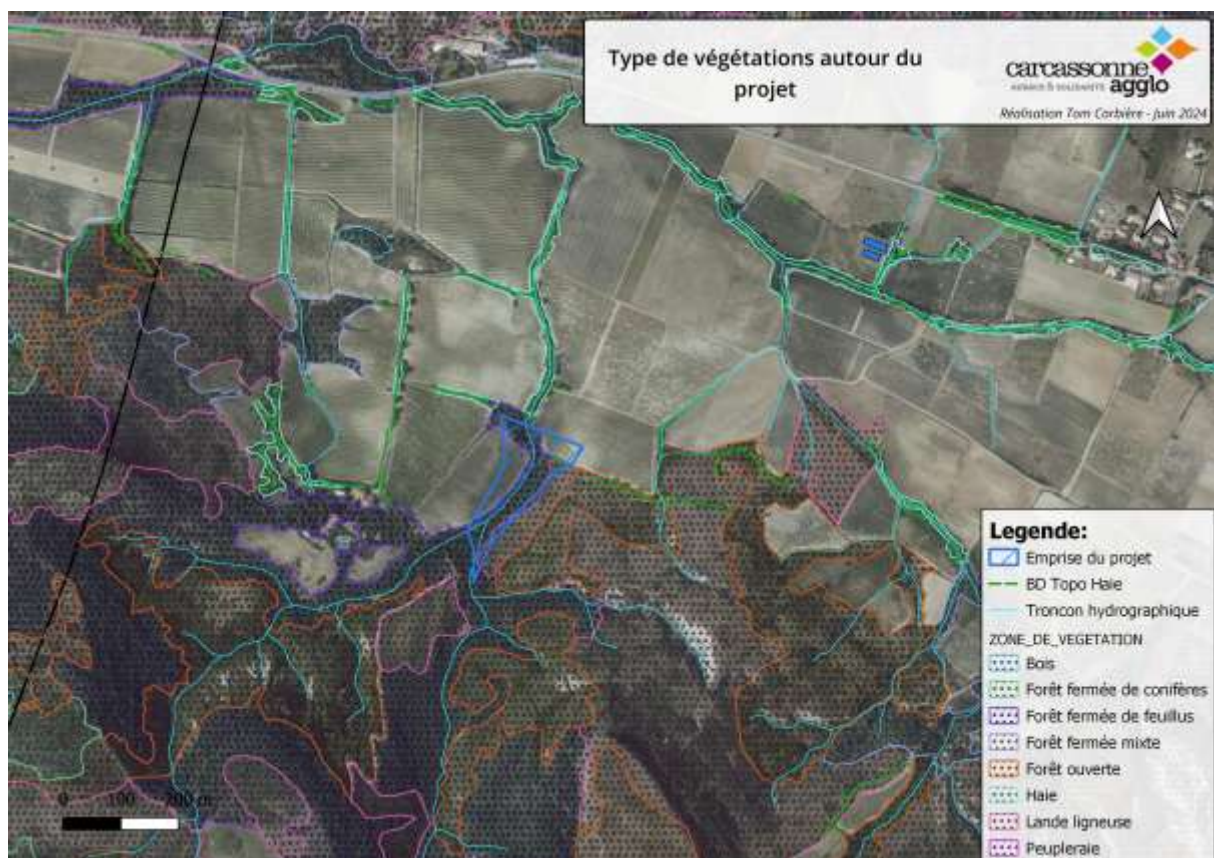
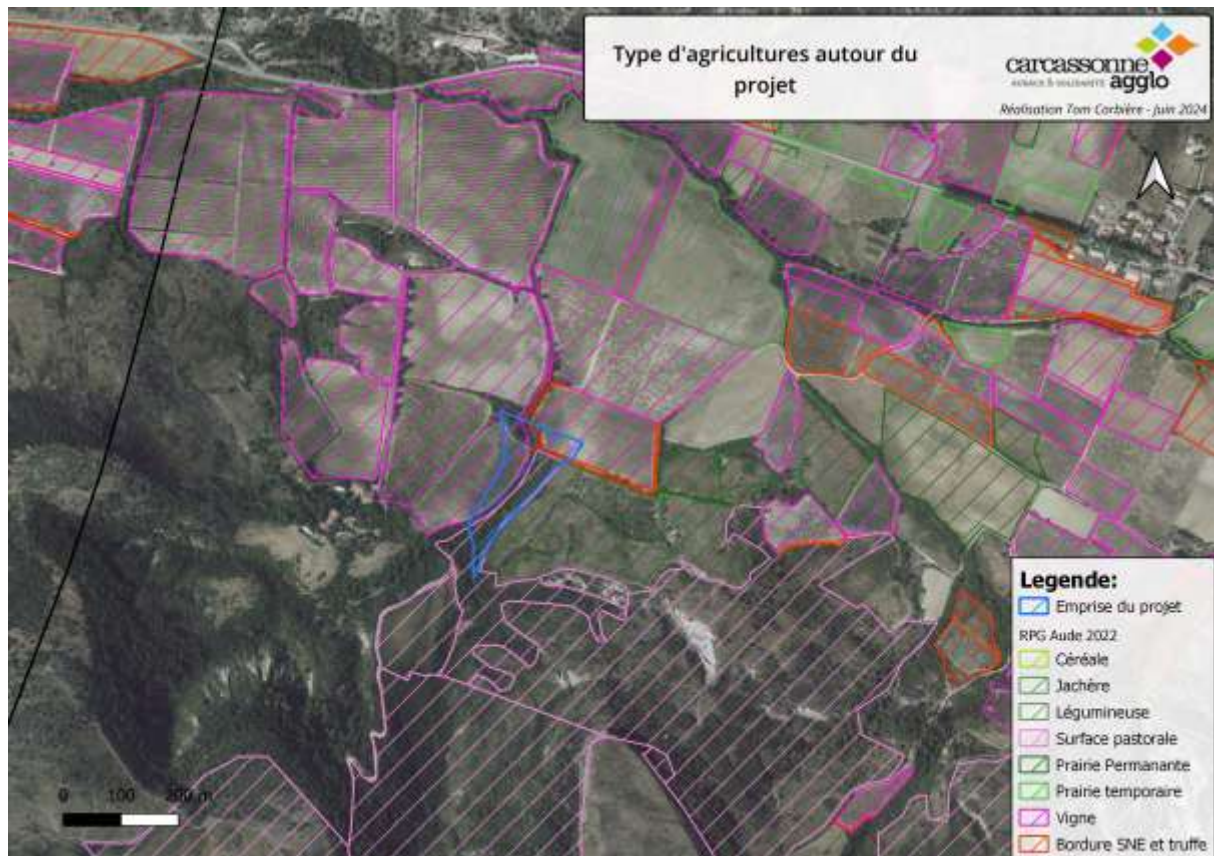


Figure 1: Végétation autour du projet



D'un point de vue espace naturel, la zone est incluse dans la ZNIEFF de type II et la ZPS des Corbières Occidentales, reconnues pour la conservation de rapaces d'importance tels que l'aigle de Bonelli et l'aigle royal. Elle est également située à proximité d'autres espaces naturels qui mettent en évidence la riche biodiversité caractéristique des Corbières (cf. figure 3).

Pré-Diagnostic Chiroptérologique

Méthodologie

L'étude des chiroptères a été menée à l'aide d'un détecteur d'ultrasons Mini Bat 2 pour identifier les espèces présentes via le site Vigi-chiro en analysant leurs cris d'écholocation. Le premier détecteur a été installé près du ruisseau, orienté vers la vigne, le 10 juin 2024, et un second a été placé du côté de la pâture le 11 juin. Une sortie nocturne a été organisée le 4 juin pour observer si un arbre à cavités présent sur le site abritait des chauves-souris (cf. figure 4).

Résultats

1. Espèces Observées:

- Lors de la sortie nocturne, une espèce de chauves-souris d'intérêt communautaire a pu être identifiées : le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) et une espèce non communautaire : la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*). Aucune chauve-souris n'a été aperçue sortant de l'arbre à cavités.

- L'enregistrement nocturne coté vigne a relevé une activité faible et seul une pipistrelle a pu être certifié avec certitude.



Figure 4: Arbre à cavités sur site

#	Taxon parent	Nom	Nb contact min	Nb de contact probable
1	Chiroptères	Molosse de Gestoni (<i>Tadarida teniotis</i>)	0	1
2	Chiroptères	Munn à moustaches (<i>Myotis mystacinus</i>)	0	2
3	Chiroptères	Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)	0	3
4	Chiroptères	Noctule de Leisler (<i>Nyctalus leisleri</i>)	0	1
5	Chiroptères	Oreillard gris (<i>Plecotus austriacus</i>)	0	1
6	Chiroptères	Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>)	1	20
7	Chiroptères	Pipistrelle de Kuhl (<i>Pipistrellus kuhlii</i>)	0	9
8	Chiroptères	Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>)	0	1
9	Chiroptères	Vespère de Savi (<i>Hypsugo savii</i>)	0	2
1	Orthoptères	Decicelle carroyée (<i>Tessellana tessellata</i>)	0	1
2	Orthoptères	Sauterelle ponctuée (<i>Leptophyes punctatissima</i>)	0	3
3	Orthoptères	Sauterelle verte (<i>Tettigonia viridissima</i>)	0	32
1	Autre	bruit	0	68
2	Autre	Hyponomeute sp. (<i>Yponomeuta</i> sp.)	0	2
3	Autre	Oiseau sp. (<i>Aves</i> sp.)	0	1

Figure 5:

Résultat Vigi Chiro de la nuit du 10 juin 2024

- Du côté des pâturages, l'appareil a détecté une activité plus riche, avec notamment 10 passages de Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) identifiés avec certitude. D'autres espèces probables ont également été détectées, dont notamment le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*), une espèce ayant un statut de protection élevé. Il serait intéressant de réaliser une analyse manuelle plus approfondie des enregistrements sonores afin de confirmer la présence de cette espèce.

#	Taxon parent	Nom	Nb contact min	Nb de contact probable
1	Chiroptères	Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)	0	1
2	Chiroptères	Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	10	11
3	Chiroptères	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	0	6
4	Chiroptères	Molosse de Cestoni (<i>Tadarida teniotis</i>)	0	17
5	Chiroptères	Murin à moustaches (<i>Myotis mystacinus</i>)	0	4
6	Chiroptères	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	0	1
7	Chiroptères	Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentonii</i>)	0	3
8	Chiroptères	Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)	0	4
9	Chiroptères	Noctule de Leisler (<i>Nyctalus leisleri</i>)	0	17
10	Chiroptères	Oreillard gris (<i>Plecotus austriacus</i>)	0	1
11	Chiroptères	Oreillard roux (<i>Plecotus auritus</i>)	0	6
12	Chiroptères	Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>)	0	37
13	Chiroptères	Pipistrelle de Kuhl (<i>Pipistrellus kuhlii</i>)	0	17
14	Chiroptères	Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>)	0	1
15	Chiroptères	Vespère de Savi (<i>Hypsugo savii</i>)	0	71
1	Orthopteres	Antaxie sp. (<i>Antaxius</i> sp.)	0	1
2	Orthopteres	Decticelle carroyée (<i>Tessellana tessellata</i>)	0	1
3	Orthopteres	Decticelle cendrée (<i>Pholidoptera griseoaptera</i>)	0	2
4	Orthopteres	Decticelle des friches (<i>Pholidoptera femorata</i>)	0	1
5	Orthopteres	Phanéroptère méridional (<i>Phaneroptera nana</i>)	0	1
6	Orthopteres	Sauterelle ponctuée (<i>Leptophyes punctatissima</i>)	0	8
7	Orthopteres	Sauterelle verte (<i>Tettigonia viridissima</i>)	0	110
1	Autre	bruit	0	253
2	Autre	Hyponomeute sp. (<i>Yponomeuta</i> sp.)	0	1
3	Autre	Oiseau sp. (<i>Aves</i> sp.)	0	3
4	Autre	Rat surmulot (<i>Rattus norvegicus</i>)	0	1

Figure 6: Résultat Vigie Chiro de la nuit du 11 juin 2024

2. Habitat et Comportement:

- Utilisation du Vallon: Les chauves-souris exploitent le vallon comme un corridor de chasse, bénéficiant des ressources alimentaires abondantes fournies par les pâturages et les vinges environnantes. Ce corridor est essentiel pour leurs activités nocturnes de recherche de nourriture, où elles chassent divers insectes attirés par la végétation dense et les points d'eau.
- Rôle des Bâtiments Agricoles: Les bâtiments agricoles situés à proximité offrent des refuges potentiels pour les chauves-souris anthropophiles comme le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*). Ces bâtiments fournissent des conditions idéales pour la reproduction et l'hibernation, grâce à la quiétude et les températures stables qu'ils peuvent y trouver. Le Grand Rhinolophe, espèce sensible et protégée, trouve ainsi un habitat sécurisant pour ses colonies.



Figure 7: Comme le Grand Rhinolophe, le petit rhinolophe apprécie les bâtiments agricoles

Recommandations

1. Mesures de Conservation de la Flore :

- Gestion écologique des terrains : Adopter des pratiques de gestion favorisant la biodiversité, telles que l'implantation et l'entretien régulier des haies, la restauration et le maintien des prairies fleuries et l'absence de l'utilisation de pesticides, pour encourager la diversité floristique et faunistique.

2. Mesures de Conservation des Chiroptères :

- Préservation des corridors de chasse : Maintenir les corridors écologiques, tels que les alignements d'arbres et les zones de végétation dense pour assurer le déplacement vers les zones de chasses des chiroptères

- Création d'un point d'eau : La création d'un point d'eau comme habitat supplémentaires pour la faune et la flore serait un plus comme lieu d'abreuvement de chasse pour les chiroptères

- Protection des refuges : Identifier et protéger les bâtiments agricoles servant de refuges aux chauves-souris. Des mesures telles que l'installation de panneaux informatifs et la restriction de l'accès aux zones sensibles durant les périodes de reproduction et d'hibernation pourraient être mises en œuvre.

- Suivi continu : Réaliser un suivi continu des populations de chauves-souris pour évaluer l'efficacité des mesures de conservation et adapter les stratégies en conséquence. Une analyse manuelle plus approfondie des enregistrements sonores permettra de confirmer la présence de certaines espèces et d'affiner les mesures de protection.

Conclusion

Le pré-diagnostic botanique et chiroptérologique mené sur ce projet dans la commune du Val de Dagne a révélé la présence d'une espèce de chauves-souris protégée : le Grand Rhinolophe. La zone d'étude, caractérisée par des habitats variés (vignes, forêt, pâtures) dont des corridors écologiques, joue un rôle dans le maintien de cette biodiversité.

Cependant, la fréquentation des chiroptères concerne uniquement la parcelle de pâture à proximité du projet, mais qui n'est pas dans le périmètre du projet lui-même. La création d'une retenue d'eau pourrait donc être un atout en tant que source d'abreuvement, à côté d'un terrain de chasse pour ces espèces.

Les recommandations proposées visent à maintenir ou restaurer ces habitats en mettant en place des mesures de conservation adaptées comme la création de prairies naturelle, le maintien du pâturage, l'implantation de haies et la création d'un point d'eau.